



Liège, le 29 décembre 2017.

Madame, Monsieur,

**Concerne :** Prix de l'UPMC 2018.

L' Union Professionnelle des Métiers de la Communication, organise pour la 20e année consécutive, la remise des Prix de l'UPMC..

Comme les années précédentes, le jury décernera trois Prix, à savoir :

- **Le Prix de la Communication** qui récompense par un trophée original un événement qui aura marqué et mis en valeur le Pays de Liège en 2017.
- **Le Prix de la Communication de l'Entreprise** qui est décerné à une entreprise ou une institution qui aura été à l'origine d'une action de communication particulièrement remarquable en 2017 et qui consiste également en un même trophée ainsi qu'un bouquet culturel.
- **Le Prix de l'Etudiant** qui couronne par la remise d'un chèque de 500 EUR le mémoire d'un étudiant dont le sujet et la qualité auront été jugés pertinents pour le métier de communicateur.

Dans le cadre de cette action de communication, nous sommes à la recherche de partenaires qui souhaitent s'associer à nous. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à la réussite de cette manifestation qui aura lieu le vendredi 4 mai 2018 au Palais des Princes Evêques de Liège.

Cette 20<sup>e</sup> édition sera organisée avec un faste particulier qui lui donnera un retentissement plus important encore.



**Pour cette 20<sup>e</sup> édition :**

- Nous remettons notre nouveau **trophée original**, technologique et artistique. Ce trophée sera l'objet qu'on sera fier de posséder.
- **Nous offrons la possibilité aux membres de l'UPMC de s'associer plus activement** à l'organisation de la cérémonie de remise des Prix de l'UPMC en présence de nombreuses personnalités et des représentants de la presse et du monde de la communication.

Moyennant une somme de 300 EUR, le membre qui le souhaite, pourra devenir un **partenaire associé actif**. En échange de sa participation financière, il bénéficiera de :

- ✓ la mention de sa participation dans tous les documents, lors de la conférence de presse et
- ✓ lors de la cérémonie
- ✓ la présence de son logo sur le site « upmc.be »
- ✓ la mention dans la présentation Power Point diffusée en continu le 3 mai,
- ✓ l'invitation pour deux personnes au cocktail ,
- ✓ la gratuité du repas de gala pour une personne.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande qui permettra la réussite totale de notre évènement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.

André BISSCHOPS  
*Président du Jury*

0495/51.93.09  
[andre.bisschops@gmail.com](mailto:andre.bisschops@gmail.com)

Philippe GILLAIN  
*Président de l'UPMC*

0475/77.68.37  
communication@phg.be